

ARTE FRANCE *et* WHAT'S UP FILMS
présentent

LES ANIMAUX

ONT-ILS DES DROITS ?

2015

CODE CIVIL

un film de
MARTIN BLANCHARD

écrit par
MARTIN BLANCHARD
et **MARIANNE CRAMER**

LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ?

Les animaux ne sont plus des bêtes : ils sont plus intelligents, plus sensibles qu'on ne l'imaginait. Les récentes découvertes scientifiques et les mouvements de protection animale changent la donne. A tel point qu'un droit des animaux émerge dans divers pays. Quelles en sont les conséquences aujourd'hui et quelle évolution pour demain ? Enquête sur une condition animale en pleine mutation.

Produit par **ARTE FRANCE** et **WHAT'S UP FILMS**

Avec la participation de la **RTS** et du **CNC**

Et le soutien de la **REGION ILE DE FRANCE** et de la **PROCIREP – ANGOA**

Réalisé par **MARTIN BLANCHARD**

Ecrit par **MARTIN BLANCHARD** et **MARIANNE CRAMER**

Producteur délégué **MATTHIEU BELGHITI**

Productrice exécutive **SONG PHAM**

Montage **ADRIEN DOMINIQUE-DREYFUS**

Compositeur **LAURENT FERLET**

90' – HD – 2016



Jour après jour, la science ne cesse de bouleverser notre perception des animaux. Ceux-ci se révèlent aujourd'hui infiniment plus intelligents, communicants, sensibles que nous le pensions. On découvre même des capacités cognitives étonnantes à des animaux qui ont longtemps tardé à intéresser les scientifiques : les animaux de ferme. Ces derniers révèlent toute notre ambiguïté dans notre rapport aux animaux : nous les tuons pour nous nourrir, tout en étant sensibles au sort réservé à certains. Et leur statut juridique reflète ces contradictions.

Alors le bien-être animal est une notion qui s'impose peu à peu. Mais elle ne fait pas l'unanimité : peut-on parler de bien-être lorsqu'il s'agit de production animale industrielle, où la bête est réduite à l'état de machine à produire ? Certains défenseurs de la cause animale estiment tout simplement que la morale nous conduit inévitablement à abolir toute exploitation des animaux pour nous nourrir, nous vêtir. Pour les abolitionnistes, décider de la mort d'êtres sensibles est éthiquement insupportable.

Toutes ces contradictions se retrouvent dans les débats qui agitent nos sociétés occidentales : peut-on continuer à consommer de la viande ? A-t-on besoin de sacrifier des animaux pour la recherche médicale ? Les animaux ont-ils leur place au cirque ?

Éthologues (Jane Goodall, Boris Cyrulnik), philosophes (Peter Singer, Gary Francione, Vinciane Despret), juristes et politiques confrontent leurs points de vue et décryptent les enjeux colossaux qui se cachent derrière la question du statut animal. Mêlant enquête de terrain et images tournées aux quatre coins du monde, « Les animaux ont-ils des droits ? » pose les termes d'un débat qui n'a jamais été aussi actuel.



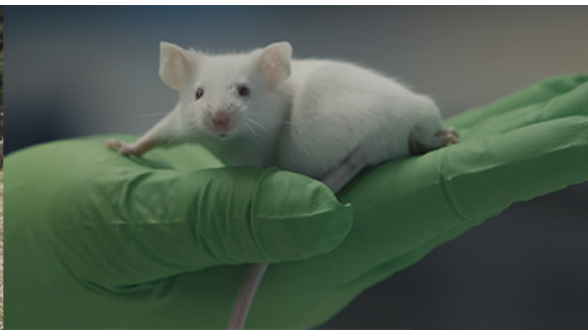
LES INTERVENANTS

BORIS CYRULNIK, né en 1937, est un des pionniers français de l'éthologie, qu'il considère comme un « carrefour de disciplines ». Également psychiatre et psychanalyste, il applique à l'homme des méthodes d'études réservées au départ au milieu animal. Connu pour avoir vulgarisé le concept de « résilience ».

VINCIANE DESPRET, née en 1959, est une philosophe des sciences belge. Elle enseigne à l'Université de Liège. D'abord étudiante en philosophie, elle découvre les éthologues au cours de ses études de psychologie, se passionne pour leurs recherches, les suivant sur leurs terrains, dans leur pratique, afin comprendre comment ils rendent leurs objets d'études intéressants.

ANNE PETERS, allemande, née en 1964, est une professeur de droit, spécialiste du droit international, et notamment du droit des animaux dans le monde. Elle est directrice de l'Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international à Heidelberg et professeur à l'Université de Heidelberg, l'université de Berlin et celle de Bâle.

PETER SINGER, philosophe australien, née en 1946, titulaire de la chaire de bioéthique de l'Université de Princeton (USA) et professeur à l'université de Melbourne (Australie). Son livre, *La Libération animale* (1975), est considéré comme le livre fondateur des mouvements modernes de libération animale.



JANE GOODALL, née en 1934, primatologue britannique, pionnière de l'observation des chimpanzés. Ses travaux ont profondément transformé les rapports homme-animal. Elle a fondé l'Institut Jane Goodall pour la protection de la biodiversité, l'aide au développement durable et l'éducation.

GARY FRANCIONE, né en 1954, juriste et philosophe américain, il enseigne à la faculté de droit de l'université de Rutgers (Newark, USA). Il est le théoricien du courant abolitionniste, qui rêve d'abolir toute forme d'exploitation animale afin de libérer totalement les animaux de l'oppression de l'homme.

TEMPLE GRANDIN, née en 1947, américaine, professeur au département de sciences animales de l'Université du Colorado (USA). Spécialiste mondialement reconnue des conditions d'élevage et d'abattage du bétail, elle se bat pour des conditions de mise à mort dignes.

CHRISTINE NICOL, chercheuse à l'institut de science vétérinaire de l'université de Bristol, spécialiste des poules.

PASCAL DURAND, eurodéputé écologiste.

STEVE WISE, avocat américain, fondateur du Non Human Rights project.

JOCELYNE PORCHER, sociologue, chercheuse à l'Inra, spécialiste de l'élevage.

ANTOINE GOETSCHER, avocat suisse, spécialiste du droit des animaux.

SEBASTIEN ARSAC, porte-parole de l'association L214.

LES AUTEURS

MARTIN BLANCHARD

Après une formation de Journaliste Reporter d'images au Centre de Formation des Journalistes de Paris, Martin Blanchard est passé à la réalisation et s'est spécialisé dans les immersions au long cours ; le temps de leur scolarité avec des jeunes en formation (*L'année du Bac*, 2x52', F2, *L'école des Palaces*, 3x110', F3), une année avec des détenus en fin de peine (*Entre deux vies, de la prison à la liberté*, 90', C+), plusieurs mois avec des jeunes chanteurs lyriques (*Baroque Académie*, 90', F3, sélectionné FIPA 2008, étoile de la Scam), ou un an de combat judiciaire acharné avec une avocate (*Les disparues de l'A26*, 60', F2). Récemment, il s'est plongé plusieurs mois dans monde fascinant de l'autisme en filmant la prise en charge de ce trouble aux quatre coins du monde (*Autistes, une place parmi les autres*, 90', Arte)

MARIANNE CRAMER

Après des études de biologie et un diplôme de journalisme scientifique, Marianne Cramer a, pendant plusieurs années, partagé son temps entre la presse écrite et l'audiovisuel. Elle concentre désormais ses activités sur l'écriture et la réalisation de reportages et documentaires TV. Ses domaines de prédilection : sciences, santé, environnement, mais aussi découverte et grandes questions de société. Depuis 10 ans, elle a mis ses compétences d'enquêtrice, d'auteur et de réalisatrice au service de nombreuses émissions de science et de découverte (C'est pas sorcier – France 3, ADN – France 2, Thalassa – France 3, ARTE, etc.), et de plusieurs documentaires diffusés sur les grandes chaînes de télévision française (*Vivre en Antarctique* – ARTE - 2015 ; *Philippe Croizon, la vie à bras-le-corps* - France 3 - 2012). Entre 2012 et 2015, elle a également fait partie de l'équipe de Docland Yard, nouvelle filiale du groupe Gedeon Programmes, en tant que rédactrice en chef / directrice de collection pour les séries de magazines, reportage et documentaires produits par la société.

LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ?



© ARTE France / What's Up Films - 2016